

**Commune de
RIVES-D'AUTISE**
Nieul sur l'Autise et Oulmes

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019**

TAUX D'IMPOSITION 2019 : Considérant que le budget communal ne nécessite aucune rentrée fiscale supplémentaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :

	NIEUL Taux d'imposition 2018	NIEUL Taux d'imposition 2019	OULMES Taux d'imposition 2018	OULMES Taux d'imposition 2019
Taxe d'habitation	19.49%	19.49%	20.75%	20.75%
Taxe foncière (bâti)	18.81%	18.81%	19.16%	19.16%
Taxe foncière (non bâti)	52.21%	52.21%	50.62%	50.62%

BUDGET COMMUNAL 2019 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2.810.330,49 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1.759.687,30 €

BUDGET ANNEXE DU VIGNAUD 2019 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 289.310,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 42.079,63 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019 DE NIEUL : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 123.046,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1172.742,37 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019 DE OULMES : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 50.365,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 26.274,08 €

BUDGET ANNEXE lotissement 2019 DE NIEUL : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 96.891,37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 49.500,97 €

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE

☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr



BUDGET ANNEXE lotissement 2019 DE OULMES : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 407.790,36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 334.769,61 €

PARTICIPATION DE BOUILLE COURDAULT aux affaires scolaires 2019 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents fixe la participation de Bouillé-Courdault à hauteur de 40.650,09 € ; versée en 6 mensualités sur le budget général de RIVES-D'AUTISE

MISSION D'INSPECTION – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION : le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte la proposition du Maire et DECIDE de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail ;

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA CCVSA

Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent des services techniques pour les fonctions suivantes : entretien du patrimoine communautaire (la maison de la Meunerie).

MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX DE VOIRIE 2019 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir le cabinet VERONNEAU de Fontenay le Comte pour la maîtrise d'œuvre des travaux voirie.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES ORMES AVEC L'AGE D'OR Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de salle avec l'association Age d'Or pour leurs rencontres bi mensuelles

PETITES CITES DE CARACTERE – PARCOURS DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE ET PLAN CAVALIER Le conseil municipal décide

- De manifester son intérêt pour la réalisation de son parcours de découverte nouvelle génération en confiant la réalisation du parcours aux étudiants dans le cadre du travail de collaboration avec l'association des Petites Cités de Caractère, sur l'exercice 2020-2021
- De manifester son intérêt pour la réalisation d'un plan cavalier sur l'exercice 2020

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE

☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr

